

		Enfant de moins de 6 ans	Au-delà de 6 ans
Cas confirmé ou probable symptomatique	Test	Sous réserve d'acceptation des parents, possibilité de réaliser un test RT-PCR salivaire.	Dépistage dès l'apparition de symptômes par un test RT-PCR ou TAG, sous réserve d'acceptation des parents pour les mineurs de plus de 6 ans.
	Isolement	10 jours pleins à partir de la date de début des symptômes avec absence de fièvre au 10ème jour (si fièvre, isolement poursuivi jusqu'à 48h après disparition de celle-ci). Le « J1 » est le jour de la date de début des symptômes.	
	Sortie d'isolement	Le retour aux activités est possible sous réserve du respect strict des mesures barrières et de la distanciation physique pendant une période de 7 jours après la levée de l'isolement Pendant cette période de 7 jours, des mesures complémentaires seront mises en œuvre dans la mesure du possible, notamment à la cantine, l'internat/dortoir et en matière de distanciation.	Le retour aux activités est possible sous réserve du respect strict des mesures barrières et de la distanciation physique et, pour le personnel et les enfants de plus de 6 ans, du port rigoureux du masque chirurgical ou grand public de filtration supérieure à 90% pendant une période de 7 jours après la levée de l'isolement. Pendant cette période de 7 jours, des mesures complémentaires seront mises en œuvre dans la mesure du possible, notamment à la cantine, l'internat et en matière de distanciation.
		Le retour dans la structure ne peut en aucun cas être conditionné à un test de contrôle négatif (il est possible d'excréter des résidus de virus après le 10ème jour qui ne sont plus contaminants, mais qui peuvent conduire à un test positif pendant plusieurs semaines).	
Cas confirmé ou probable asymptomatique	Test	Sous réserve d'acceptation des parents, possibilité de réaliser un test RT-PCR salivaire.	Dépistage dès l'apparition de symptômes par un test RT-PCR ou TAG, sous réserve d'acceptation des parents pour les mineurs de plus de 6 ans.
	Isolement	10 jours pleins à partir de la date du prélèvement positif. En cas de survenue de symptômes évocateurs de la COVID-19, la période d'isolement devra être rallongée de 10 jours à partir de la date d'apparition des symptômes (cf. ci-dessus). Le « J1 » est le jour de la date du prélèvement positif.	
	Sortie d'isolement	Le retour aux activités est possible sous réserve du respect strict des mesures barrières et de la distanciation physique pendant une période de 7 jours après la levée de l'isolement Pendant cette période de 7 jours, des mesures complémentaires seront mises en œuvre dans la mesure du possible, notamment à la cantine, l'internat/dortoir et en matière de distanciation.	Le retour aux activités est possible sous réserve du respect strict des mesures barrières et de la distanciation physique et, pour le personnel et les enfants de plus de 6 ans, du port rigoureux du masque chirurgical ou grand public de filtration supérieure à 90% pendant une période de 7 jours après la levée de l'isolement. Pendant cette période de 7 jours, des mesures complémentaires seront mises en œuvre dans la mesure du possible, notamment à la cantine, l'internat et en matière de distanciation.
		Le retour dans la structure ne peut en aucun cas être conditionné à un test de contrôle négatif (il est possible d'excréter des résidus de virus après le 10ème jour qui ne sont plus contaminants, mais qui peuvent conduire à un test positif pendant plusieurs semaines).	

		Enfant de moins de 6 ans	Au-delà de 6 ans
Contact à risque vacciné	Test		<p>Tests de dépistage immédiat ET à J+7 du dernier contact avec le cas confirmé.</p> <p>Si le cas confirmé <i>vit sous le même toit que le CAR</i> : test de dépistage immédiat ET à J+7 de la guérison du dernier cas confirmé vivant sous le même toit (soit au minimum J+17) de la date de début des signes ou du prélèvement du cas).</p> <p>En cas de test positif, se référer à la conduite à tenir pour les cas confirmés.</p>
	Isolement des CAR hors foyer		<p>Pas de mesure de quarantaine : peuvent continuer à exercer leurs activités en présentiel.</p> <p>Maintien des mesures barrières en toutes circonstances jusqu'à 7 jours après de dernier contact avec le cas.</p>
	Isolement des CAR au sein du foyer		<p>Pas de mesure de quarantaine : peuvent continuer à exercer leurs activités en présentiel.</p> <p>Maintien des mesures barrières en toutes circonstances jusqu'à 7 jours après la guérison du dernier cas confirmé vivant sous le même toit.</p>
	Sortie d'isolement		<p>Le retour aux activités est possible sous réserve du respect strict des mesures barrières et de la distanciation physique et, pour le personnel et les enfants de plus de 6 ans, du port rigoureux du masque chirurgical ou grand public de filtration supérieure à 90% pendant une période de 7 jours après la levée de l'isolement. Pendant cette période de 7 jours, des mesures complémentaires seront mises en œuvre dans la mesure du possible, notamment à la cantine, l'internat et en matière de distanciation</p>
Contact à risque non ou incomplètement vacciné	Test	<p>Tests de dépistage immédiat ET à J+7 du dernier contact avec le cas confirmé.</p> <p>Si le cas confirmé <i>vit sous le même toit que le CAR</i> : test de dépistage immédiat ET à J+7 de la guérison du dernier cas confirmé vivant sous le même toit (soit au minimum J+17) de la date de début des signes ou du prélèvement du cas). En cas de test positif, se référer à la conduite à tenir pour les cas confirmés.</p>	
	Isolement des CAR hors foyer	<p>L'enfant pourra retourner dans la structure même sans test après un délai de 7 jours pleins après le dernier contact avec le cas confirmé (soit un retour à J+8), en l'absence de symptômes évocateurs de la Covid-19.</p>	<p>La mesure de quarantaine prend fin en cas de résultat de test négatif réalisé à J+7 du dernier contact avec le cas confirmé (soit un retour à J+8), et en l'absence de symptômes évocateurs de la COVID-19.</p> <p>Pour les personnes qui ne seraient pas testées, la quarantaine doit être prolongée jusqu'à J+14 du dernier contact avec le cas confirmé (soit un retour à J+15).</p>
	Isolement des CAR au sein du foyer	<p>L'enfant pourra retourner dans la structure même sans test après un délai de 7 jours pleins après la guérison du cas confirmé (soit un retour à J+18 minimum), en l'absence de symptômes évocateurs de la Covid-19.</p>	<p>La mesure de quarantaine prend fin en cas de résultat de test négatif réalisé à J+7 après la guérison du cas confirmé (soit à J+17) et en l'absence de symptômes évocateurs de la COVID-19.</p> <p>Pour les personnes qui ne seraient pas testées, la quarantaine doit être prolongée jusqu'à J+24 (soit un retour à J+25).</p>
	Sortie d'isolement	<p>Le retour aux activités est possible sous réserve du respect strict des mesures barrières et de la distanciation physique pendant une période de 7 jours après la levée de l'isolement</p> <p>Pendant cette période de 7 jours, des mesures complémentaires seront mises en œuvre dans la mesure du possible, notamment à la cantine, l'internat/dortoir et en matière de distanciation.</p>	<p>Le retour aux activités est possible sous réserve du respect strict des mesures barrières et de la distanciation physique et, pour le personnel et les enfants de plus de 6 ans, du port rigoureux du masque chirurgical ou grand public de filtration supérieure à 90% pendant une période de 7 jours après la levée de l'isolement. Pendant cette période de 7 jours, des mesures complémentaires seront mises en œuvre dans la mesure du possible, notamment à la cantine, l'internat et en matière de distanciation.</p>